CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION

INDICE DE DÉVELOPPEMENT DE L'E-GOUVERNEMENT

L'Algérie enregistre son meilleur score en 2026

Page 04

596 JOURS DE DÉTENTION AU MÉPRIS DU DROIT INTERNATIONAL



La France séquestre un diplomate algérien

Page 04

LE DOSSIER DE L'INVESTISSEMENT SUR LA TABLE DU GOUVERNEMENT

Vers l'ouverture du transport aérien et maritime au privé

Page 05



VIOLENCES FAITES AUX FEMMES À ORAN

Plus de 5 000 victimes prises en charge par l'EHU depuis 2023

Page 07

UNIVERSITÉ ORAN 2

Experts et universitaires débattent des leviers de transformation de l'économie nationale

Page 02

UNIVERSITÉ DJILLALI-LIABÈS

L'entrepreneuriat étudiant au cœur d'une journée de sensibilisation

Page 11

SILENCE ÉLECTORAL



L'ANIE rappelle les interdictions et les sanctions encourues

Page 02

N° 3758 Jeudi 26 Novembre 2026 | ISSN 2335-1411 / www.capdz.dz | Prix 20 DA

SILENCE ÉLECTORAL

L'ANIE rappelle les interdictions et les sanctions encourues

I.Y

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a rappelé, mercredi, l'obligation de respecter strictement le silence électoral avant le scrutin du 28 novembre pour les Assemblées populaires communales (APC) et de wilaya (APW). Dans un communiqué, l'ANIE a souligné que la campagne électorale, close mardi, marque le début de la période de silence électoral. Elle a rappelé les articles 73 à 81 de la loi organique relative au régime électoral, notamment l'article 74, qui dispose que « nul ne peut, par quelque moyen et sous quelque forme que ce soit, faire campagne, en dehors de la période prévue à l'article 73 ». L'Autorité a également rappelé l'article 81, qui interdit « la publication et la diffusion de sondages portant sur les intentions de vote des électeurs soixante-douze (72) heures avant la date du contrôle sur le territoire national ». Elle a appelé les candidats des partis politiques et des listes indépendantes, ainsi que tous les intervenants du processus électoral, à s'abstenir de toute forme de propagande électorale et à respecter l'interdiction de publier ou diffuser des sondages d'opinions. La décision de l'ANIE s'appuie sur un cadre législatif précis. Selon l'article 73 de la loi organique relative au régime électoral, la campagne électorale prend fin trois jours avant la date du scrutin, soit mardi pour le scrutin de samedi. L'article 74, quant à lui, pose une interdiction absolue : « nul ne peut, par quelque moyen et sous quelque forme que ce soit, faire campagne, en dehors de la période prévue à l'article 73 ». Cette disposition vise à garantir une période de réflexion pour les électeurs, à l'abri de toute pression ou influence de dernière minute. L'article 81 de la même loi interdit « la publication et la diffusion de sondages portant sur les intentions de vote des électeurs soixante-douze (72) heures avant la date du contrôle sur le territoire national ». Cette mesure vise à prévenir toute manipulation de l'opinion et à protéger la sincérité du vote. L'ANIE a expressément demandé aux candidats, aux partis politiques et à tous les intervenants du processus électoral de



s'abstenir de toute forme de propagande électorale et de respecter cette interdiction.

L'Autorité a mis en garde contre toute violation de l'article 74, qui expose le candidat ou le parti concerné aux sanctions prévues par l'article 303 de la loi organique. Ces sanctions peuvent inclure des amendes, voire l'annulation des résultats pour les contrevenants, selon la gravité des faits. L'ANIE a insisté sur sa détermination à faire respecter la loi électorale dans toutes ses dispositions. Pour l'ANIE, le respect du silence électoral constitue « une garantie essentielle pour préserver la liberté de l'électeur et protéger sa volonté contre toute forme d'influence, contribuant ainsi à renforcer l'intégrité et la transparence du processus électoral ». Cette période permet à chaque citoyen de former son choix en toute indépendance, sans être soumis à des sollicitations ou à des pressions de dernière minute. L'Autorité a conclu en appelant à la responsabilité de tous les acteurs pour garantir un scrutin libre et transparent.

ÉLECTIONS LOCALES DU 28 NOVEMBRE À ORAN

Un dispositif médical déployé dans les centres de vote



Habib Benaouda

La Direction de la santé et de la population (DSP) d'Oran a achevé la mise en place de son dispositif sanitaire en prévision du scrutin local du 28 novembre. Des équipes médicales et paramédicales seront mobilisées dans les centres et bureaux de vote des différentes communes afin d'assurer la couverture sanitaire des électeurs et d'intervenir en cas d'urgence.

Le directeur de la santé, Abdellah Kaci, a indiqué que les préparatifs du plan sanitaire étaient finalisés. Celui-ci prévoit le déploiement des personnels et des moyens nécessaires durant toute la période du vote, avec une attention particulière aux personnes âgées et aux électeurs dont l'état de santé pourrait nécessiter une prise en charge immédiate.

Au-delà de cette échéance, le secteur poursuit le renforcement de son réseau de proximité à travers un programme de réalisation de onze nouvelles polycliniques. Les études techniques portant sur neuf de ces infrastructures ont été engagées par la Direction des équipements publics. La DSP assurera, pour sa part, leur équipement et l'affectation des personnels médicaux et paramédicaux, en vue de leur mise en service à l'achèvement des travaux. Ces projets visent notamment à améliorer la couverture sanitaire des zones en expansion urbaine et à alléger la pression sur les établissements hospitaliers. La régulation des transferts de patients en provenance des wilayas de l'Ouest et du Sud-Ouest constitue un autre chantier prioritaire. Face à l'afflux de malades extérieurs à la wilaya, les services de la DSP préparent, en coordination avec les wilayas concernées, de nouvelles mesures destinées à mieux organiser les évacuations sanitaires et à adapter les transferts aux capacités d'accueil des structures oranaises. La pression concerne particulièrement l'EHU 1er Novembre, l'établissement de médecine et de chirurgie pédiatriques de Canastel ainsi que le centre de traitement des cancers de Misserghine. Les services d'oncologie sont particulièrement sollicités, compte tenu de la lourdeur des protocoles thérapeutiques et du coût des traitements, notamment la chimiothérapie. À travers cette réorganisation, la DSP entend rationaliser les transferts, mieux répartir les patients et préserver les capacités des établissements hospitaliers, tout en garantissant la continuité des soins.

LA SONELGAZ MOBILISE SES ÉQUIPES POUR LE JOUR DU SCRUTIN

68 brigades d'intervention déployées pour prévenir les coupures électriques à Oran

Sarah M

À l'approche des élections des assemblées populaires communales et de wilaya, prévues le 28 novembre, la Sonelgaz met ses équipes en ordre de marche à Oran. Un dispositif opérationnel spécial a été arrêté pour garantir la continuité de l'alimentation électrique et parer à toute défaillance susceptible de perturber le déroulement des opérations de vote et de dépouillement, d'autant que le rendez-vous électoral coïncide avec le week-end.

La direction de distribution d'Es-Sénia annonce, à cet effet, la mobilisation de 68 équipes d'intervention, déployées à travers les communes et les circonscriptions techniques relevant de son territoire. À ce renfort s'ajoutent une équipe de réalisation ainsi que des brigades dédiées aux interventions de proximité au niveau des agences commerciales. Les ressources humaines et matérielles ont également été consolidées pour assurer une réactivité optimale face aux éventuelles pannes.

En amont du scrutin, les installations alimentant les centres de vote font l'objet d'une attention particulière. Des équipes techniques ont été mobilisées pour inspecter les transformateurs desservant les lieux de vote et de dépouillement, avec pour objectif de prévenir les incidents plutôt que d'en subir les conséquences.

Autre maillon du dispositif : le centre national d'appel, joignable au 3303, dont les capacités ont été renforcées. Il assurera une permanence 24h/24 pour recueillir les réclamations des abonnés et faciliter le déclenchement des interventions.

Cette mobilisation vise à maintenir le réseau sous surveillance et à garantir la disponibilité du service électrique tout au long de la journée électorale.

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlef

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89

www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise
Nationale de communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

TINDOUF

Forte affluence dans les bureaux de vote itinérants

N.B



Les bureaux de vote itinérants des communes de Tindouf et d'Oum-Lassel ont enregistré, dès leur ouverture mercredi, une affluence notable d'électeurs, dans une ambiance caractérisée par une bonne organisation.

Les centres et bureaux de vote ont connu une fréquentation croissante, l'ANIE ayant mobilisé tous les moyens humains et matériels nécessaires, en coordination avec les services concernés, pour garantir le bon déroulement du scrutin. De nombreux électeurs ont préféré voter en matinée, l'opération se déroulant de manière fluide et dans des conditions confortables.

Interrogés, plusieurs citoyens ont souligné que leur participation traduit leur volonté d'accomplir leur devoir national et de choisir leurs représentants au sein des assemblées locales, saluant la bonne organisation et la présence des représentants des listes candidates. Slimane Kacimi, éleveur de 57 ans, a estimé, après avoir voté au bureau de « Hassi Mounir », que les élections constituent « une étape importante pour le choix des représentants du peuple et le renforcement du processus de développement ». Sakina, femme au foyer de 53 ans, a souligné que « la voix de chaque citoyen constitue une responsabilité nationale et une contribution à la construction de l'avenir du pays », appréciant la simplicité des procédures et le bon accueil au bureau 01 du centre Djilali-Bounâama.

L'ANIE a poursuivi le suivi du scrutin dans les différents centres et bureaux de vote, veillant à réunir toutes les conditions permettant aux citoyens d'exercer librement et en toute transparence leur droit électoral, y compris dans les zones reculées dotées de bureaux itinérants pour rapprocher l'opération des habitants et des populations nomades.

TAMANRASSET

Les populations nomades votent dans les bureaux itinérants

O.S

Les populations nomades et des zones éparses de la wilaya de Tamanrasset continuaient mercredi d'accomplir, dans de bonnes conditions, leur devoir électoral dans les villages et zones d'habitation éloignées, dans le cadre des élections locales du 28 novembre.

Le bureau de vote itinérant du village d'Izernène (35 km au nord de Tamanrasset) a enregistré, durant la matinée, une affluence de ses habitants. Ibah Mohamed, jeune agriculteur, a exprimé l'espoir que les nouveaux élus œuvrent à la valorisation du potentiel agricole de la région et à la prise en charge des préoccupations des agriculteurs, notamment en matière d'accompagnement sur le terrain. Mme D. Fatma a souhaité, après avoir voté, voir les conditions de vie des citoyens s'améliorer grâce aux nouvelles assemblées élues.

L'opération se poursuit également dans la région de Tagrembait (25 km au sud de Tamanrasset), dans de bonnes conditions organisationnelles, les bureaux itinérants devant poursuivre leur parcours à travers les itinéraires programmés pour garantir aux populations nomades la possibilité de voter dans les différentes zones de la wilaya.

La wilaya de Tamanrasset compte 29 bureaux de vote itinérants regroupant plus de 26.200 électeurs inscrits au niveau des cinq communes, 19 listes en lice pour les APC (toutes présentées par des partis politiques) et cinq listes en compétition pour l'APW. Le corps électoral compte 126.889 inscrits, répartis entre 39 centres électoraux regroupant 236 bureaux de vote, dont 29 itinérants.

OUARGLA

Les électeurs des zones reculées d'El-Borma votent

A.B



Les électeurs des zones reculées de la daïra frontalière d'El-Borma (wilaya d'Ouargla) ont commencé mercredi à voter dans le cadre des élections locales, avec un avancement réglementaire de 72 heures de la date du scrutin.

Les électeurs de plusieurs zones éloignées — El-Guelta, Bir-Rekaïz, Bir-Ahmed, Lahrèche, Bir-Koulas et In-Amghar — ont voté en présence des représentants des listes candidates et des agents habilités, dans de bonnes conditions organisationnelles. Plusieurs ont exprimé leur satisfaction et leur espoir de voir les élus répondre à leurs préoccupations en matière de développement. Le corps électoral des bureaux itinérants compte 8.496 inscrits répartis sur six bureaux, et 72 encadreurs ont été mobilisés, a indiqué le coordinateur de wilaya de l'ANIE, Saïd Benberdi, soulignant que les moyens nécessaires ont été mis à disposition pour permettre aux électeurs des zones reculées d'accomplir leur devoir civique dans de bonnes conditions. La wilaya d'Ouargla compte 216.074 inscrits, répartis sur 92 centres électoraux et 531 bureaux de vote à travers les huit communes, avec 6.832 encadreurs mobilisés pour superviser l'opération.

BÉCHAR ET BÉNI ABBÈS

Début du vote dans les bureaux itinérants

B.I

L'opération de vote au niveau des bureaux itinérants a débuté mercredi matin dans les wilayas de Béchar et de Béni Abbès, dans le cadre des élections locales du 28 novembre, dans de bonnes conditions organisationnelles, en vue de rapprocher les bureaux de vote des citoyens résidant dans les zones reculées et des populations nomades.

Dans la wilaya de Béchar, qui compte quatre bureaux itinérants, l'opération a été lancée depuis la commune de Béni Ounif, au niveau de la région de Boumir, du village d'El-Katrani ainsi que des regroupements de nomades à Oued Namous. Dans la wilaya de Béni Abbès, qui recense sept bureaux itinérants, le scrutin a débuté dans la daïra de Tabelbala, qui dispose de deux bureaux itinérants. L'opération se poursuivra à travers les bureaux itinérants restants, jeudi et vendredi, conformément au calendrier et aux itinéraires préétablis à travers les différentes zones enclavées des deux wilayas, afin d'assurer la prise en charge de l'ensemble des électeurs inscrits dans ces localités éloignées.

ILLIZI

Les électeurs aspirent au renforcement du développement local

O.S

Des électeurs des zones enclavées de la wilaya d'Illizi ont exprimé, mercredi, leur souhait de voir les prochaines Assemblées locales élues répondre à leurs préoccupations en matière de développement, notamment l'amélioration des services de base et du cadre de vie.

Dans des déclarations après avoir voté au bureau itinérant n° 15, déployé au village d'Oued Ihane, des citoyens ont indiqué avoir choisi leurs représentants en vue de les voir contribuer à l'amélioration des services de base et du cadre de vie. Mohamed Akertenat a mis l'accent sur l'importance de concrétiser sur le terrain les promesses formulées durant la campagne, évoquant le besoin de projets d'infrastructures et de développement humain, ainsi que la nécessité de remédier aux insuffisances en matière d'encadrement pédagogique, de scolarisation, d'aménagement urbain et d'éclairage public. Mokhtar Akardi a insisté sur la nécessité d'accorder la priorité aux préoccupations des électeurs, notamment l'approvisionnement en eau potable, l'amélioration des conditions de scolarisation et l'accès aux logements ruraux. D'autres électeurs ont appelé à renforcer la prise en charge des besoins des citoyens des zones enclavées, en particulier le raccordement aux réseaux d'eau et d'électricité, priorités majeures pour l'amélioration des conditions de vie. Tous ont exprimé l'espoir de voir les Assemblées locales élues assumer pleinement leurs responsabilités et concrétiser les projets de développement répondant à leurs aspirations.

596 JOURS DE DÉTENTION AU MÉPRIS DU DROIT INTERNATIONAL

La France séquestre un diplomate algérien



R. N

Depuis le 8 avril 2025, les autorités françaises détiennent, en totale violation des conventions internationales, le diplomate algérien Smaïl R. 596 longs jours de détention provisoire, prolongé le 25 mars dernier témoignent d'un d'acharnement français contre un représentant de l'Etat algérien. La France de "la Déclaration des droits de l'homme", piétine le droit international.

Faut-il rappeler que Smaïl R. est un diplomate protégé par la Convention de Vienne de 1961 lui accordant une immunité très large, et un agent consulaire sous la protection de la Convention de 1963. Il est un représentant officiel de la République Algérienne en exercice sur le territoire français qui ne saurait être traité comme un délinquant de droit commun ou un criminel.

Mais dans ce cas précis, la France semble s'éloigner des principes de diplomatie et d'éthique qui guident les relations internationales. Plus dramatique encore, Paris abandonne les exigences de justice et de droit qu'il présente pourtant comme des fondements de son discours républicain sur la scène internationale.

Dès la première audition et en s'adressant au diplomate algérien, le juge l'a menacé en lui disant : "je vais vous condamner vous et votre gouvernement", un magistrat au service de Retailleau.

Le diplomate algérien a subi des humiliations et des maltraitances en prison. Le but est de l'inciter à témoigner contre l'Etat algérien en contrepartie d'un asile en France pour en faire un opposant.

L'affaire du fonctionnaire algérien a mis à nu la duplicité française lorsque la raison politique asservit le Droit. Car, l'échéance électorale à venir, les élections présidentielles d'avril 2027, constituent un facteur déterminant.

Dans une France en situation de crise multiforme, entre autres politique, et en absence de solutions salutaires tangibles, l'aile politique de l'extrême droite a trouvé dans la haine de l'Algérie l'unique tremplin potentiel vers l'Elysée.

Provocations à l'encontre de l'Algérie

Est-il étonnant dans ce cas que l'arrestation de Smain R. ait eu lieu pendant le "règne" de Bruno Retailleau au ministère de l'Intérieur français ? Ce chef de file de la "Haineusphère" politique et médiatique française qui a multiplié les provocations à l'encontre de l'Algérie a fait de ce qu'il qualifiait de "bras de fer" avec Alger une obsession sans limite, quitte à enfreindre tous les principes de la droiture politique et diplomatique.

Il a joué un rôle central dans cette affaire scabreuse défiant toutes les règles d'un État de droit. Car la détention du diplomate algérien est un scandale aussi bien dans le fond que dans la forme.

Faut-il rappeler que le fonctionnaire algérien, a été interpellé en pleine rue par des agents de sécurité français. Cette arrestation ostentatoire et mise en scène abjecte avait dès lors donné le ton sur le mépris affiché des autorités françaises à la diplomatie algérienne et au droit international réglementant la protection des agents consulaires et diplomatiques. Faut-il aussi insister sur les éléments d'enquête loin d'être crédibles qui ont conduit à son arrestation : Une insignifiante géolocalisation téléphonique ?.

La France séquestre le diplomate algérien depuis 596 jours. Retailleau n'est plus ministre de l'Intérieur depuis octobre 2025, Candidat à la présidence française, il a déclaré le 3 novembre dernier "Il faut normaliser les relations avec l'Algérie", mais la France continue de séquestrer depuis 596 jours un diplomate algérien sans raison valable. Dès lors, il devient urgent de libérer Smaïn R. car cette situation ne doit plus durer. Cette détention en grave violation de la Convention de Vienne doit cesser. Et le diplomate algérien, doit le cas échéant, se faire expulser vers son pays comme il est d'usage dans les relations diplomatiques saines.

INDICE DE DÉVELOPPEMENT DE L'E-GOUVERNEMENT

L'Algérie enregistre son meilleur score en 2026

L'Algérie a enregistré, selon le rapport des Nations Unies pour l'année 2026, son meilleur score à l'indice de développement de l'E-Gouvernement (IDEG) depuis 2022, réalisant ainsi une avancée dans le processus de développement de l'administration électronique, tout en maintenant son classement dans la catégorie des pays à niveau élevé (IDEG élevé), indique mercredi un communiqué du Haut-Commissariat à la numérisation. (HCN). L'Algérie a atteint en 2026 un score de 0,6317 à l'indice de développement de l'E-Gouvernement (IDEG), contre 0,5956 en 2024 et 0,5611 en 2022, soit son niveau le plus élevé depuis 2022, selon la même source.Dans ce cadre, l'Algérie a enregistré une de son indice des services en ligne (OSI), dont le score est passé de 0,3320 en 2024 à 0,4363 en 2026, reflétant l'évolution du niveau des services gouvernementaux disponibles et les efforts déployés pour élargir leur numérisation et améliorer leur accessibilité aux citoyens. Cette évolution intervient dans le sillage des efforts nationaux continue visant à accélérer la transformation numérique, ainsi que des avancées structurelles et institutionnelles réalisées durant cette période, notamment la création du HCN en septembre 2023, en tant qu'instance supérieure chargée de piloter et de coordonner le processus de transformation numérique en Algérie. Ces efforts portent également sur le développement des systèmes d'information gouvernementaux, le renforcement de l'interopérabilité et de l'échange de données entre les secteurs, le lancement du Portail national des services numériques (Dzair Digital Services), et la poursuite de l'élargissement de l'éventail des services publics accessibles via ce portail, en collaboration avec les différents départements ministériels et établissements publics. S'agissant de l'indice des services locaux en ligne (LOSI), son score s'est établi à 0,1485, celui-ci mesurant le niveau de développement des services numériques au niveau local. Ce niveau met en évidence l'importance de poursuivre le développement des services publics numériques au niveau local et d'œuvrer à l'amélioration de leur couverture et de leur diversité, afin de répondre aux besoins des citoyens et d'accompagner les exigences de la transformation numérique au niveau des wilayas et des communes. La composante participation et interaction (PE), pertinente de l'indice des services électroniques (OSI), a également enregistré une valeur de 0,1034,

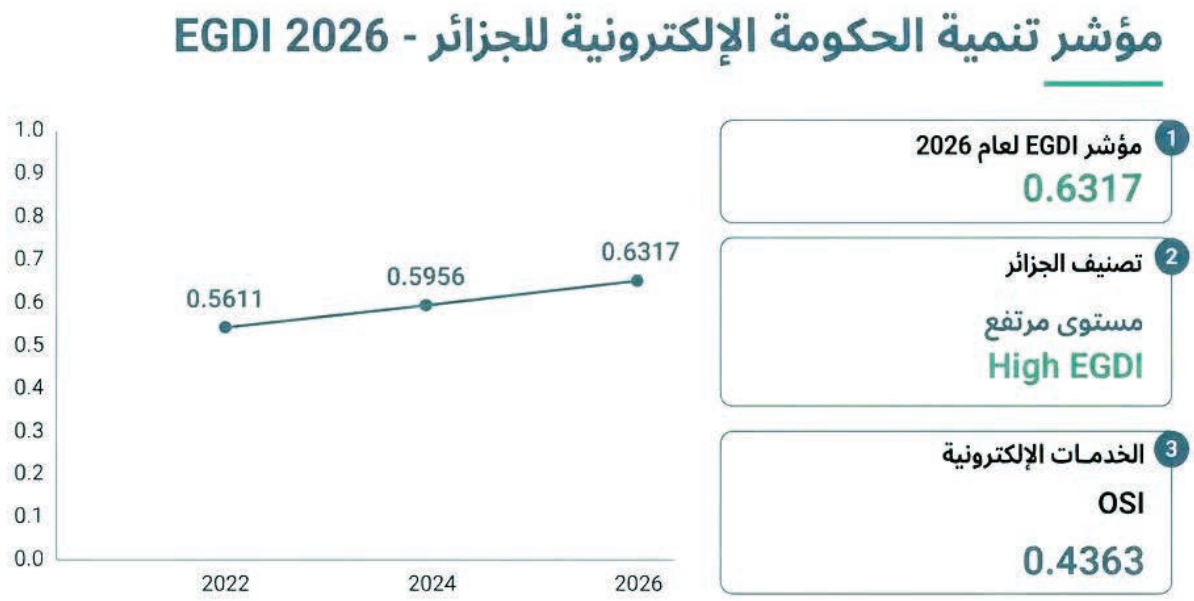

selon la méthodologie actualisée adoptée par les Nations unies dans leur rapport de 2026.

Amélioration des services publics

Ce résultat reflète l'importance de renforcer les canaux d'interaction numérique entre l'administration et le citoyen et de développer les mécanismes de participation électronique permettant aux citoyens de contribuer à l'amélioration des services publics et d'exprimer leurs opinions et leurs observations à leur sujet. Ces résultats attestent que « l'enjeu, lors de la prochaine étape, consiste à passer de la numérisation des services dans le cadre d'approches sectorielles distinctes, à l'instauration d'un gouvernement numérique intégré, fondé sur l'interconnexion des systèmes d'information, l'échange de données et la complémentarité des services et des procédures entre les différents secteurs ministériels et les institutions publiques », indique le Haut-Commissariat. Dans ce cadre, le Haut-Commissariat à la numérisation joue un rôle central dans le pilotage et la coordination des projets de transformation numérique revêtant un caractère prioritaire à l'échelle nationale, ainsi que dans l'unification des visions et des efforts sectoriels, ajoute le communiqué, précisant qu'"au regard de cette responsabilité, le Haut-Commissariat à la numérisation a appelé les secteurs ministériels et les institutions publiques à mobiliser leurs efforts, à renforcer leur adhésion efficace et responsable dans ce processus, et à dépasser les approches sectorielles. distinctes, de façon à consacrer une action commune selon une vision nationale unifiée et intégrée". De ce fait, "le défi ne se limite plus à disposer de services et de plateformes numériques spécifiques, mais consiste désormais à garantir leur intégration au sein d'un système gouvernemental unifié, via le portail national des services numériques gouvernementaux, cette intégration constituant l'une des conditions essentielles à l'évaluation de l'indice des services électroniques, ce qui permet au citoyen de bénéficier de services interconnectés et de procédures simplifiées, tout en limitant la récurrence des demandes de documents et d'informations et en permettant l'impact de la transformation numérique tangible dans sa vie quotidienne, à travers un service public plus facile et plus fluide", conclut le communiqué.

LE DOSSIER DE L'INVESTISSEMENT SUR LA TABLE DU GOUVERNEMENT

Vers l'ouverture du transport aérien et maritime au privé



Wassila. B

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, présidé, hier, une réunion du gouvernement, s'est consacré à l'examen de plusieurs dossiers liés à l'ouverture des secteurs du transport aérien et maritime à l'investissement privé, à la communication institutionnelle publique, ainsi qu'à la réhabilitation des zones forestières endommagées, indique un communiqué des services du Premier ministre.

A l'ouverture de la réunion, le Gouvernement a entendu une communication portant sur la poursuite de l'examen de l'état d'avancement de la mise en œuvre des décisions prises par le Président de la République lors de la réunion du Conseil des ministres tenu le 8 novembre 2026, concernant le dossier de l'agriculture.

Par la suite, et dans le cadre des orientations stratégiques de l'Etat visant à promouvoir l'investissement national, le Gouvernement a entendu une communication sur les perspectives d'ouverture à l'investissement privé dans les secteurs du transport aérien et maritime. A cet égard, le Gouvernement a souligné que cela constitue, pour les opérateurs économiques, qu'il s'agisse de l'investissement dans l'activité du transport de passagers, de marchandises ou de services logistiques, une opportunité pour dynamiser ces deux secteurs vitaux, qui constituent des leviers importants pour le développement économique durable. Ainsi, en exécution des instructions de M. le président de la République visant à ouvrir le marché national du transport aérien et maritime à de nouveaux opérateurs, le Gouvernement a indiqué que les conditions juridiques, réglementaires et économiques ont été réunies pour attirer les investisseurs privés et les encourager à contribuer au développement des activités de transport aérien et maritime, et accélérer le développement du fret aérien en renforçant les capacités d'intervention de nos entreprises au niveau international, en élargissant le réseau de lignes et en renouvelant la flotte, afin d'augmenter la capacité de transport et de répondre à la demande des opérateurs économiques.

Communication institutionnelle

Par ailleurs, le Gouvernement a examiné le programme national de la communication institutionnelle publique, qui vise à mettre en place une stratégie intégrée de communication institutionnelle publique, consacrant le principe constitutionnel du droit des citoyens à l'accès à une information fiable et précise, et répondant à la nécessité de développer des programmes de communication fondés sur la participation et la proximité. Ce programme prévoit une approche globale visant à promouvoir la communication institutionnelle, qui englobe les différents aspects liés à ce sujet, notamment la formation du personnel, l'adoption des solutions technologiques les plus récentes, la garantie d'un flux d'informations transparent et efficace, ainsi que la mise en place d'indicateurs permettant de mesurer l'efficacité et la fiabilité.

Enfin, le Gouvernement a passé en revue le plan technique national de réhabilitation des zones forestières endommagées et de renforcement de leur résilience face aux changements climatiques. Ce plan a été élaboré en coordination avec les différents départements ministériels concernés et en concertation avec des experts en environnement et en changements climatiques.

A cet effet, le plan s'articule principalement autour de l'évaluation, du diagnostic et de la classification des dommages causés à la nature et à la biodiversité selon leur gravité et la priorité d'intervention, de la réhabilitation du couvert végétal, des mesures préventives visant à protéger les populations, de la définition des secteurs concernés par la mise en œuvre du plan, ainsi que de l'intégration de la dimension climatique dans la stratégie globale de prévention. (

PLATEFORME NUMÉRIQUE DE L'INVESTISSEUR

100 assiettes foncières réparties sur 13 wilayas bientôt proposées

Le Conseil d'administration de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a approuvé l'affectation de 100 nouvelles assiettes foncières réparties sur 13 wilayas, destinées à la réalisation de projets d'investissement, qui seront prochainement proposés sur la plateforme numérique de l'investisseur, a indiqué mercredi un communiqué de l'Agence.

Cette approbation est intervenue lors de la réunion de la troisième session ordinaire du Conseil d'administration, tenue mardi au siège de l'Agence, sous la présidence de Abdelrazak Azab, président du Conseil, en présence du directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, et ce dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions réglementaires relatives à l'organisation de l'Agence ainsi qu'aux conditions et modalités d'octroi du foncier économique destiné à la réalisation de projets d'investissement.

Lors de cette réunion, le Conseil d'administration a approuvé l'affectation de 100 nouvelles assiettes foncières, d'une superficie globale de 100,29 hectares, réparties sur 13 wilayas, à savoir Constantine, El Meghaier, Khenchela, Béchar, Mostaganem, Batna, El Bayadh, Boumerdès, Oran, Annaba, Bouira, Jijel et Béni Abbès. Ces assiettes seront prochainement proposées sur la plateforme numérique de l'investisseur.

L'ordre du jour de cette session a porté sur plusieurs points, notamment l'approbation de nouvelles assiettes foncières en vue de leur proposition sur la plateforme numérique de l'investisseur.

Il a également été question de l'examen et du traitement des dossiers de projets d'investissement candidats à l'obtention d'assiettes foncières



précédemment proposées sur cette plateforme, ajoute le communiqué, précisant que le Conseil d'administration a, dans ce cadre, approuvé dix (10) projets d'investissement pour bénéficier du foncier économique, après examen des demandes présentées par leurs promoteurs.

Le Conseil d'administration de l'AAPI est composé des secrétaires généraux des secteurs ministériels chargés des Affaires étrangères, des Hydrocarbures, des Mines, des Collectivités locales, des Finances, de l'Industrie, de l'Agriculture, de l'Energie, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire, du Commerce extérieur, du Commerce intérieur, de l'Hydraulique, du Tourisme, de l'Environnement et de l'Emploi, conclut le communiqué de l'Agence.

EDITO

Saïd Sayoud, l'artisan de la relance aérienne

Wassila. B

L'annonce gouvernementale du 25 novembre 2026 importante pour un secteur aérien algérien trop longtemps figé dans le monopole étatique depuis l'échec cuisant de Khalifa Airways. Derrière cette ouverture tant attendue à l'investissement privé, il convient de saluer l'action méthodique du ministre Saïd Sayoud. Loin des effets d'annonce, son ministère a su préparer le terrain en réunissant patiemment les conditions juridiques, réglementaires et économiques indispensables pour rassurer les investisseurs et transformer une promesse politique en réalité opérationnelle. Cette démarche rigoriste, mérite d'être soulignée car elle pose les fondations d'une concurrence saine et structurée.

Le volontarisme du ministre ne s'est pas limité à la seule ouverture du capital. Sur le front de la flotte nationale, les résultats sont tangibles et mesurables.

La concrétisation du programme d'acquisition massive, incluant les 16 appareils ATR destinés à désenclaver le Sud et les gros-porteurs Boeing et Airbus pour l'international, illustre une volonté farouche de modernisation. En seulement quelques mois, Saïd Sayoud a impulsé une dynamique de renouvellement sans précédent, visant à terme une flotte d'une centaine d'appareils neufs pour Air Algérie. Cette montée en puissance capacitaire est le prérequis indispensable pour que l'ouverture au privé ne se traduise pas par un simple partage d'un marché sous-dimensionné, mais par une véritable expansion du transport aérien national.

Au-delà des chiffres et des annonces de flotte, l'effort accompli pour densifier le réseau domestique et améliorer le service public du transport aérien témoigne d'une sensibilité aux réalités du terrain.

La décision d'ouvrir de nouvelles lignes vers l'extrême-Sud et de réduire le fardeau des voyageurs les plus isolés démontre que la libéralisation en cours ne se fera pas au détriment de la cohésion territoriale.

Le ministre a su imposer l'idée que le développement du fret et des lignes internationales doit s'accompagner d'une amélioration concrète des conditions de déplacement pour le citoyen algérien, équilibrant ainsi les impératifs de compétitivité économique avec les missions de service public.

La présidence active des réunions de coordination sur la modernisation des infrastructures aéroportuaires, notamment à Alger, achève de dresser le portrait d'un ministre pleinement engagé dans l'exécution plutôt que dans la seule contemplation des dossiers. Si l'ouverture au privé annoncée cette semaine constitue l'aboutissement législatif de longs efforts, elle est surtout le fruit d'une préparation minutieuse menée par un ministère qui a su remettre de l'ordre et de l'ambition dans un secteur vital. Les défis restent immenses, notamment en matière de compétitivité tarifaire, mais le cap est désormais fixé avec clarté et détermination.

LES DÉCISIONS DE TEBBOUNE SUR LA PRODUCTION D'ENGRAIS, DU PHOSPHATE ET DE L'HÉLIUM

Un pas géant vers la souveraineté industrielle

R. N

Les décisions arrêtées lors de la réunion de travail présidées, mardi, par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatifs à la production des engrais, du phosphate et du gaz hélium, consacrent un pas important sur la voie du renforcement de la souveraineté industrielle nationale.

En fixant le début de commercialisation du phosphate concentré au premier trimestre 2027, l'entrée en production de la mine de Bled El Hadba à la fin de la même année et l'autosuffisance totale en engrais dès 2028, ces décisions concrétisent l'aboutissement des grands chantiers engagés dans les secteurs minier et pétrochimique.

Ce calendrier précis agit le passage de l'extraction brute à la valorisation industrielle, permettant au pays de capter une plus forte valeur ajoutée avant même l'achèvement complet des complexes chimiques aval. Selon les données techniques du Groupe Sonatrach, le pôle minier de Bled El Hadba, dans la wilaya de Tébessa, est dimensionné pour produire dès sa première phase 3,2 millions de tonnes par an de concentré de phosphate à partir de 5,5 millions de tonnes de minerai brut, avec un objectif à terme de 10,5 millions de tonnes par an.

L'exploitation pleine de ce gisement, dont les réserves figurent parmi les plus importantes au monde, assure durablement l'approvisionnement en matière première des unités de transformation.

Cette montée en cadence mettra un terme définitif aux importations d'engrais et d'engrais composés, préservant ainsi les réserves de change tout en consolidant la sécurité alimentaire nationale.



Selon le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des Exportations, les engrais constituent déjà un pilier de la diversification économique, ayant largement contribué à porter les exportations hors hydrocarbures à plus de 5 milliards de dollars en 2025. Sur le plan continental, cette dynamique conforte la place de l'Algérie dans le quintette de tête des producteurs africains.

Diversification économique

Dans une récente analyse publiée à l'occasion de la Journée de l'industrialisation de l'Afrique, des experts de la Banque africaine de développement (BAD) soulignent que la production et les exportations africaines d'engrais restent fortement concentrées dans cinq pays, dont l'Algérie, alors que plus de 40 pays du continent restent importateurs nets.

S'appuyant sur ses ressources en gaz naturel, le pays s'est imposé comme un acteur majeur des engrais azotés, notamment de l'urée et de l'ammoniac, à travers des complexes tels que Sorfert, Algérie Oman Fertilisants (AOA) et Fertial, détenu à 100% par le groupe public Asmidal, filiale de Sonatrach, depuis juin 2024. Ces produits représentent le premier poste d'exportation hors hydrocarbures, générant plus de 1,25 milliards de dollars pour 3,53 millions de tonnes exportées sur les sept premiers mois de 2025, et déclarant l'Algérie parmi les principaux fournisseurs de l'Europe et de l'Inde.

Parallèlement à l'azote, le pays a engagé un virage stratégique vers le phosphate intégré. En août et septembre derniers, les travaux de la première phase du Projet de phosphate intégré (PPI) ont été lancés par Sonatrach et Sonarem en partenariat avec les groupes Saipem et CHEC. Ce projet prévoit l'extraction annuelle de 10,5 millions de tonnes de phosphate brut à Bled El Hadba et leur transformation chimique à Oued El Kebrit, dans la wilaya de Souk Ahras, afin de produire près de 3 millions de tonnes d'engrais par an, dont 2,4 millions de tonnes d'engrais phosphatés et 570.000 tonnes d'engrais azotés.

Grâce à ces capacités supplémentaires attendues d'ici 2028, l'Algérie disposera des volumes nécessaires pour approvisionner les marchés africains et alimenter des unités locales de mélange sur le continent.

Par ailleurs, le projet de renforcement de la production de gaz hélium, évoqué lors de la même réunion présidée par le président de la République, confirme, à son tour, la détermination de l'Etat à valoriser les ressources stratégiques à haute valeur technologique.

D'après les données de l'Institut d'études géologiques des Etats-Unis (USGS), l'Algérie occupe le rang de quatrième producteur mondial d'hélium avec environ 11 millions de mètres cubes produits par an, soit près de 5,8% de l'globale, et possède des réserves offertes estimées à 1,8 milliard de mètres cubes principalement localisées à Hassi R'mel.

Récupéré lors des procédés de liquéfaction du gaz naturel au sein des complexes d'Arzew et de Skikda, ce gaz rare est essentiel à l'imagerie médicale par résonance magnétique, à la fabrication des semi-conducteurs et à la cryogénie.

L'augmentation des capacités d'extraction de cette filière permettra de consolider le statut du pays comme fournisseur majeur des marchés européens et américains tout en diversifiant davantage les exportations hors hydrocarbures.

FRONTIÈRES AVEC LE MAROC

Saisie de plus de 21 quintaux de kif traité

Des tentatives d'introduction de plus de (21) quintaux de traité kif, provenant des frontières avec le Maroc ont été mises en échec par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, dans diverses opérations menées à travers les Régions militaires, durant la période allant du 18 au 24 novembre courant, indique, mercredi, un bilan opérationnel de l'ANP.

"Dans la dynamique des efforts consentis dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'ANP ont exécuté, durant la période allant du 18 au 24 novembre 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui ont fait ressortir le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "un détachement de l'ANP a saisi, à Bordj Badji Mokhtar, (3) mortiers, (5) lance-roquettes de type RPG-7, (4) mitrailleuses, (4) fusils mitrailleurs, (4) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, (2) drones, une importante quantité de munitions et d'autres effets".

Dans le même contexte, "des détachements de l'ANP ont arrêté (4) éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations", ajoute le bilan.



Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, (37) narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de (21) quintaux et (22) kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que (231.888) comprimés psychotropes ont été saisis".

"A Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar, In Salah, In Guezzam et Illizi, des détachements de l'ANP ont arrêté (91) individus et saisis (26) véhicules, (173) groupes électrogènes, (91) marteaux piqueurs, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite" De même, "(11) autres individus ont été appréhendés et une (1) mitrailleuse légère, (5) fusils de chasse, (13.240) litres de carburants, (18) tonnes de denrées alimentaires, destinées à la contrebande, ont été saisies, et ce, lors d'opérations distinctes", poursuit la même source.

Par ailleurs, "les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de (73) individus à bord d'embarquements de construction artisanale, alors que (481) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan de l'ANP.

OUARGLA ET TLEMCEN

Les douanes réalisent une importante saisie de stupéfiants

Les services des Douanes, en coordination avec les différents corps de sécurité, ont mené plusieurs opérations d'envergure ayant permis la saisie de 356.180 comprimés psychotropes et de 11,5 kg de kif traités dans les territoires de compétence des directions régionales des Douanes de Ouargla et de Tlemcen, indique mercredi un communiqué de la Direction générale des Douanes.

Dans ce cadre, 349.800 comprimés psychotropes de type Prégabaline 300 mg ont été saisis, ainsi que les moyens de transport utilisés dans le trafic, tandis que les individus impliqués ont été arrêtés dans le territoire de compétence de la Direction régionale des Douanes de Ouargla.

De son côté, la Direction régionale des Douanes de Tlemcen a procédé à la saisie de 6.380 comprimés psychotropes du même type et de 11,5 kg de kif traité, ainsi qu'à la saisie des véhicules utilisés dans le trafic et à l'arrestation de sept (7) individus, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le trafic illicite de drogues et de substances psychotropes.

Ces opérations s'inscrivent dans le cadre "des efforts de terrain continus déployés par les Douanes algériennes, en coordination avec les différents corps de sécurité, visant à lutter contre la contrebande et le crime organisé, et à protéger la société et l'économie nationale", ajoute le communiqué, soulignant que les procédures légales en vigueur concernant les produits saisis ont été engagés, en coordination avec les autorités judiciaires compétentes, ajoute la même source.

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES À ORAN

Plus de 5 000 victimes prises en charge par l'EHU depuis 2023

Meriem B.

Derrière les blessures physiques, les traumatismes psychologiques peuvent laisser des séquelles durables. Les chiffres communiqués par le service de médecine légale de l'EHU 1er Novembre 1954 d'Oran, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, donnent la mesure d'un phénomène préoccupant : 5 080 femmes victimes de violences ont été prises en charge depuis 2023, dont 97,6 % présentaient des lésions physiques.

Ce bilan a été présenté dans le cadre de deux journées portes ouvertes et de sensibilisation organisées les 25 et 26 novembre sur l'esplanade faisant face aux urgences médico-chirurgicales. L'initiative vise à informer le public sur les différentes formes de violence, les voies de signalement et les dispositifs de prise en charge, avec la participation de médecins légistes et d'une psychologue.

Pour la docteure Fatima Zohra Yanallah, maître-assistante en médecine légale et responsable de l'unité de consultation et d'urgence médico-judiciaire, le premier obstacle reste le silence dans lequel s'enferment de nombreuses victimes. Un silence qui retarde leur recours aux soins et à la protection. La spécialiste rappelle que la violence ne se réduit pas aux coups : elle peut être verbale, psychologique, économique ou numérique, à travers notamment les menaces, le harcèlement et les atteintes à la réputation sur les réseaux sociaux.

Elle souligne également que les agressions ne relèvent pas exclusivement du cadre conjugal. Elles peuvent être commises par un conjoint, un membre de la famille, un voisin, un collègue ou un inconnu. Les données présentées par la docteure Wahia Ousslim, maître-assistante hospitalo-universitaire au sein du service, confirment cette diversité. Sur les 5 080 victimes recensées durant les trois dernières années, 31 % des cas relevaient de violences conjugales, tandis que 50 % des agressions avaient été commises au domicile des victimes.

Un circuit spécifique pour protéger les victimes

Depuis trois ans, le service de médecine légale dispose d'un circuit d'accueil spécifique permettant aux femmes victimes de violences d'être examinées à l'écart des autres patients. L'objectif est de préserver leur intimité et de leur éviter d'éventuelles confrontations avec leur agresseur, dans un contexte souvent marqué par la peur des représailles et le poids du regard social.

La prise en charge associe examen médico-légal, établissement de certificats de constatation, accompagnement psychologique et orientation vers les structures spécialisées. Elle peut également concerner les enfants et les proches ayant été témoins des violences.

Pour les praticiennes, les lésions physiques ne constituent qu'une partie des dommages subis. Si les ecchymoses et les plaies finissent par disparaître, les répercussions psychologiques peuvent persister bien au-delà de la guérison corporelle. Peur, culpabilité, isolement, troubles du sommeil, difficultés de concentration et reviviscence des agressions figurent parmi les manifestations observées. Dans les situations les plus sévères, les victimes peuvent développer des troubles anxieux, dépressifs ou un syndrome de stress post-traumatique, nécessitant une évaluation clinique et un suivi adaptés.

La docteure Yanallah évoque également des situations particulièrement graves, allant des idées suicidaires aux décès violents. Elle



fait état de plus de 12 cas de féminicides constatés par le service au cours des trois dernières années, dont quatre à cinq en 2023 et cinq en 2024.

La prévention au-delà du cadre hospitalier

Face à cette réalité, les spécialistes plaident pour une prise en charge précoce et une meilleure orientation des victimes vers les structures compétentes, notamment les dispensaires, les services d'urgences et les consultations de médecine légale. Briser le silence constitue, selon elles, une étape essentielle pour éviter l'aggravation des situations et prévenir leurs conséquences les plus dramatiques.

Mais la réponse ne saurait être exclusivement médicale. Elle doit également s'inscrire dans un travail de prévention impliquant la famille, l'école et l'ensemble de la société. L'éducation au respect, à l'égalité et au dialogue demeure un levier fondamental pour combattre les comportements violents et leur banalisation.

À travers ces journées, le service de médecine légale de l'EHU d'Oran entend rappeler que la lutte contre les violences faites aux femmes ne peut se limiter à une mobilisation ponctuelle. Elle exige une vigilance permanente, la reconnaissance de toutes les formes de violence et un engagement collectif pour garantir aux femmes leur dignité, leur sécurité et leur droit à une vie sans violence.

STUPÉFIANTS ET CYBERCRIMINALITÉ

Les lycéens de Bir El Djir sensibilisés aux risques



Toufik K

Les risques liés à l'exposition des adolescents aux stupéfiants et aux psychotropes, mais aussi aux différentes formes de criminalité sur Internet, ont fait l'objet d'une opération de sensibilisation menée par les services de la Sûreté de daïra de Bir El Djir au lycée Abou Bakr Belkaïd. Cette initiative s'inscrit dans le travail de prévention conduit par la Sûreté de wilaya d'Oran auprès du milieu scolaire.

L'essor des pratiques numériques et la persistance des fléaux liés à la drogue imposent de renforcer l'information des jeunes sur les dangers auxquels ils peuvent être exposés. C'est autour de ces deux préoccupations que s'est articulée cette action de proximité, organisée au profit des élèves de cet établissement secondaire de Bir El Djir.

Les interventions ont porté, en premier lieu, sur la consommation de stupéfiants et de substances psychotropes en milieu scolaire, avec une attention particulière accordée aux risques que ces produits représentent pour les adolescents. L'objectif est de sensibiliser les élèves aux conséquences de ces pratiques et de les prémunir contre les comportements susceptibles de compromettre leur sécurité et leur parcours scolaire.

L'autre volet de la campagne a été consacré à l'utilisation négative d'Internet et aux différentes formes de cybercriminalité. Un sujet qui prend une importance particulière auprès des jeunes, dont les activités quotidiennes accordent une place croissante aux espaces numériques. Les services de police ont ainsi inscrit la sensibilisation aux risques du monde virtuel parmi les axes de leur intervention.

En portant ces thématiques directement au sein de l'établissement, les éléments de la Sûreté de daïra de Bir El Djir ont privilégié une démarche de prévention au contact des élèves. Une approche qui vise à développer leur capacité à identifier les situations à risque et à mieux appréhender les menaces, dans l'environnement scolaire comme sur Internet.

Cette opération traduit la volonté des services de la Sûreté de wilaya d'Oran de maintenir les actions de sensibilisation en direction des établissements éducatifs, en faisant de la prévention un volet essentiel de la protection de la jeunesse.

UNIVERSITÉ ORAN 2

Experts et universitaires débattent des leviers de transformation de l'économie nationale

Bakhta Bacha

La diversification de l'économie algérienne et le renforcement de la compétitivité de son appareil productif ont été au centre d'un colloque national organisé mardi à l'Université Oran 2 Mohamed-Ben-Ahmed. Réunissant des universitaires, des experts, des chercheurs et d'anciens cadres de secteurs économiques et industriels, cette rencontre a permis d'examiner les conditions d'une transformation structurelle de l'économie nationale, dans un contexte marqué par l'accélération des mutations technologiques et l'intensification de la concurrence internationale.

Intitulé « Industrialisation et compétitivité en Algérie : enjeux, défis et perspectives de transformation structurelle de l'économie algérienne », le colloque a été initié par la faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion, en collaboration avec le laboratoire de recherche sur l'entreprise, l'industrie et le territoire. Les échanges ont notamment porté sur les limites du modèle économique fondé essentiellement sur les hydrocarbures et la nécessité de consolider une base productive diversifiée, capable de générer davantage de valeur ajoutée et d'emplois.

Au fil des interventions, un constat s'est imposé : le développement industriel ne saurait se mesurer au seul nombre d'unités de production. Il dépend également de leur capacité à assurer une production durable, à maîtriser les coûts, à respecter les normes de qualité et à répondre aux exigences du marché. L'amélioration de la productivité, la modernisation des équipements, le développement de la sous-traitance et une meilleure intégration des entreprises nationales dans les chaînes de valeur ont ainsi figuré parmi les principaux leviers évoqués.

Présidant l'ouverture des travaux au nom du recteur, le vice-recteur chargé du développement, de la prospective et de l'orientation, le professeur Guensab El Hadj Mohamed, a souligné l'importance de ce débat face aux mutations économiques et technologiques internationales. Il a notamment relevé la nécessité d'adapter les modèles de développement et de renforcer les capacités des entreprises nationales à faire face aux nouvelles exigences de la concurrence.

De son côté, la présidente du colloque, la docteure Djenane Hayat, a mis en évidence l'importance d'une réflexion approfondie sur les obstacles qui entravent le développement du



tissu industriel et sur les conditions d'une meilleure valorisation des potentialités économiques nationales.

La contribution de l'université à cette transformation a également occupé une place centrale dans les débats. Les participants ont insisté sur la nécessité de dépasser le cloisonnement entre recherche académique et activité productive, en orientant davantage les travaux scientifiques vers les besoins réels des entreprises.

Le développement de partenariats entre laboratoires et opérateurs économiques, le transfert technologique et la valorisation des résultats de recherche constituent, à cet égard, des pistes à renforcer.

Enfin, l'innovation, la numérisation des procédés industriels et la formation spécialisée ont été identifiées comme des facteurs déterminants de compétitivité. Au-delà des capacités de production, l'enjeu consiste désormais à construire un écosystème industriel intégré, fondé sur l'investissement, la maîtrise technologique et la création de valeur ajoutée. Un défi qui appelle une meilleure articulation entre politiques économiques, recherche scientifique et besoins du secteur productif.

VIOLENCES FAMILIALES, SCOLAIRES ET NUMÉRIQUES

Les blessures de l'enfance au cœur des débats à l'université Oran 2



R. L

Réunis mercredi à l'Université Oran 2, des chercheurs et des spécialistes de plusieurs universités ont examiné les multiples formes de violence subies par les enfants et leurs répercussions psychologiques, sociales et éducatives. Au-delà du diagnostic, les travaux mettent l'accent sur la prévention, l'accompagnement et les possibilités de reconstruction.

Les violences faites aux enfants ne se limitent pas aux atteintes physiques. Qu'elles s'exercent dans le cercle familial, à l'école, dans l'environnement social ou sur les espaces numériques, elles peuvent fragiliser durablement la construction de la personnalité, l'équilibre psychologique et le parcours scolaire. C'est autour de cette problématique que l'Université Oran 2 Mohamed-Ben-Ahmed a organisé, mercredi 25 novembre, à la bibliothèque de la faculté des sciences sociales, un colloque scientifique national en présentiel et à distance, intitulé « L'enfant au miroir de la violence : de la formation des blessures aux possibilités de guérison ».

Organisée à l'occasion de la Journée internationale de l'enfance, cette rencontre a réuni des chercheurs, des universitaires et des spécialistes issus de plusieurs établissements nationaux. Son ambition est de dépasser la seule dénonciation des violences pour interroger leurs mécanismes, mesurer leurs conséquences sur le devenir de l'enfant et explorer les conditions d'une véritable reconstruction psychologique et éducative.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du doyen de la faculté des sciences sociales, le professeur Bouzidi El Houari, du directeur de l'Unité de recherche en sciences humaines, études philosophiques, sociales et humaines, le professeur Bouarfa Abdelkader, ainsi que des deux coordinatrices scientifiques du colloque, les professeures Deras Chahrazed et Meharzi Malika, aux côtés d'enseignants et de chercheurs.

Les interventions inaugurales ont souligné la responsabilité de l'université dans l'étude des problématiques liées à l'enfance et la recherche de réponses adaptées aux différentes formes de violence. Au-delà de la production du savoir, les structures de recherche sont ainsi appelées à contribuer à la compréhension des mutations sociales et familiales et à rapprocher les connaissances scientifiques des réalités du terrain.

Six axes pour cerner les multiples visages de la violence

Le programme scientifique s'articule autour de six axes couvrant les fondements théoriques de la violence dans l'univers de l'enfant, ses sources et ses manifestations dans les milieux familial, scolaire et social, ainsi que dans l'environnement numérique. Les communications abordent également ses répercussions sur la santé mentale, les comportements, les apprentissages et la construction identitaire.

Les travaux s'intéressent, par ailleurs, aux dispositifs de prévention et de protection à la lumière des législations et des politiques nationales et internationales. Une place importante est réservée aux possibilités d'accompagnement et de réparation, notamment à travers l'éducation positive, le soutien psychologique, la restauration de la confiance et la mise en place d'environnements éducatifs fondés sur l'écoute et le dialogue.

Le programme ouvre enfin des perspectives sur le développement de la recherche et l'élaboration de programmes de prévention.

La diversité des interventions reflète la dimension transversale de cette problématique. Philosophie, psychologie, sociologie, sciences de l'éducation, études médiatiques et approches thérapeutiques sont mobilisées pour appréhender les différentes facettes d'un phénomène qui ne saurait être réduit à des comportements individuels ou à des situations isolées. La violence contre l'enfant résulte souvent de facteurs familiaux, sociaux, culturels et éducatifs qui s'entrecroisent et dont les effets peuvent se prolonger bien au-delà des situations vécues.

De la protection à la reconstruction psychologique

L'un des principaux enjeux de cette rencontre réside dans le dépassement d'une conception de la protection limitée à la mise à l'abri de l'enfant. La prise en charge des victimes suppose également un travail de reconstruction, essentiel pour restaurer leur sécurité affective et leur confiance en eux-mêmes et envers leur entourage.

Cette orientation donne toute sa portée au thème retenu par les organisateurs. Passer de la formation des blessures aux possibilités de guérison revient à interroger les pratiques familiales, scolaires et institutionnelles, tout en promouvant une culture éducative privilégiant l'écoute, le dialogue et l'accompagnement plutôt que les rapports fondés sur la contrainte.

Dans cette perspective, la famille et l'école occupent une place déterminante.

Ces deux espaces, essentiels au développement de l'enfant, doivent pouvoir constituer des remparts contre les violences, à travers le repérage des signes de souffrance, l'écoute et l'orientation vers les professionnels compétents.

Cette prise en charge exige également de croiser les approches psychologiques, sociales, éducatives et juridiques, afin de mieux articuler le diagnostic des situations de violence avec les mécanismes de prévention et les dispositifs d'intervention.

Des structures de recherche réunies autour d'un objectif commun

Sur le plan institutionnel, le colloque s'inscrit dans une dynamique de coopération entre plusieurs structures de recherche de l'Université Oran 2. Son organisation associe l'Unité de recherche en sciences humaines, études philosophiques, sociales et humaines, relevant de la faculté des sciences sociales, au laboratoire de recherche sur les moyens d'investigation, les techniques thérapeutiques et les troubles du comportement, ainsi qu'au laboratoire de recherche Stratégie de population et développement durable.

Ce partenariat traduit une volonté de mettre en commun des compétences complémentaires, en rapprochant les analyses philosophiques et sociales des connaissances psychologiques, thérapeutiques et éducatives. Il vise à favoriser les échanges scientifiques, à encourager les recherches communes et à consolider les passerelles entre les travaux académiques et les réalités du terrain.

À travers cette complémentarité, les organisateurs entendent contribuer à une compréhension plus globale des mécanismes de violence et à l'identification de réponses adaptées aux transformations de la famille, de l'école et de la société.

LES EXPLOITATIONS DE MONTAGNE TOUJOURS ENCLAVÉES

Les agriculteurs réclament des mesures d'urgence

Habib B

La dégradation des pistes agricoles est devenue un sérieux frein à l'exploitation des terres dans les zones montagneuses de la wilaya d'Oran. À Murdjadjo, Misserghine, Bousfer et Aïn El Kerma, l'impraticabilité des voies d'accès, particulièrement en période de pluies, complique le travail des exploitants, alourdit les coûts de production et perturbe l'acheminement des récoltes. Face à cette situation, les professionnels réclament un programme d'urgence pour désenclaver les exploitations et préserver leur potentiel productif.

Au-delà des difficultés de déplacement, c'est toute la chaîne de production qui se trouve affectée. Transformées en bourbiers après les intempéries, certaines pistes deviennent inaccessibles aux véhicules, aux tracteurs et aux engins agricoles. Des exploitants sont parfois contraints de rejoindre leurs parcelles à pied ou de mobiliser des moyens de transport supplémentaires.

L'approvisionnement en semences, engrais et produits de traitement s'en trouve compliqué, tandis que l'évacuation des récoltes devient une opération coûteuse et aléatoire.

L'impossibilité pour les camions d'accéder à certaines exploitations retarde également les opérations de récolte et de commercialisation, avec des risques de détérioration des produits et de pertes financières pour les producteurs. D'où la nécessité, soulignent les professionnels, de dépasser les interventions ponctuelles au profit d'un véritable plan de réhabilitation des accès agricoles.

Celui-ci devrait s'appuyer sur un recensement des pistes dégradées, leur classement selon le degré d'urgence et les superficies desservies, ainsi que sur une coordination entre les services agricoles, les travaux publics et la Conservation des forêts, afin d'adapter les interventions aux contraintes du relief.

Cette revendication figure parmi les dossiers examinés lors d'une réunion de coordination entre l'Organisation nationale des agriculteurs, producteurs et transformateurs et le directeur des services agricoles. Les discussions ont également porté sur l'irrigation, le foncier agricole, les crédits bancaires et l'habitat rural et agricole.

Le périmètre de Mleta, qui s'étend sur plus de 6 286 hectares et dépend des eaux épurées pour l'irrigation, constitue un autre enjeu majeur. Sa valorisation reste étroitement liée à la réhabilitation de la station d'El Kerma, inscrite dans une opération de 200 milliards de centimes portant sur le renouvellement des conduites et des ouvrages de transfert. Sa capacité de traitement, autrefois de 280 000 m³ par jour, est actuellement tombée à environ 30 000 m³.Le foncier demeure, lui aussi, une source de préoccupation pour des centaines d'exploitants en attente de régularisation. Une commission mixte assure le suivi des dossiers, avec un objectif de régularisation de plus de 70 % des situations concernées. Les professionnels appellent à accélérer leur traitement afin de sécuriser les droits des agriculteurs.À travers ces différents dossiers se dessine une même exigence : lever les contraintes structurelles qui entravent le développement agricole. Car sans pistes praticables, sans ressources hydriques mobilisables et sans sécurité juridique du foncier, les perspectives de valorisation des terres et de développement de l'investissement resteront limitées.

UN RÉSEAU DE TRAFIC DE DROGUE DÉMANTELÉ

De l'ecstasy, du cannabis de la cocaïne saisis

T. K

Un réseau criminel organisé, spécialisé dans le stockage et la commercialisation de stupéfiants et de substances psychotropes, a été démantelé à Oran par les éléments de la 17e sûreté urbaine. L'opération s'est soldée par l'arrestation de sept individus, dont une femme, et la saisie d'un important lot de produits prohibés, comprenant notamment 2 220 comprimés d'ecstasy, près de 500 grammes de kif traité et 33 grammes de cocaïne.

La lutte contre les réseaux de distribution de drogue se poursuit à Oran. Cette fois, c'est un réseau criminel organisé qui a été neutralisé à la faveur d'une opération menée par les éléments de la 17e sûreté urbaine, relevant de la sûreté de wilaya.



À l'origine de cette intervention, des renseignements faisant état des activités suspectes de plusieurs individus qui auraient constitué un réseau dédié au stockage et à l'écoulement de produits stupéfiants à travers différents secteurs urbains.

L'exploitation de ces informations a permis aux enquêteurs, en coordination avec le parquet territorialement compétent près le tribunal d'Oran, d'engager un travail d'investigation approfondi. Les investigations ont notamment porté sur l'identification des suspects et le suivi de leurs déplacements, permettant ainsi de localiser les membres présumés du réseau et de procéder à leur interpellation successive.

Au total, sept individus , dont une femme, ont été arrêtés. L'intervention a également permis de mettre la main sur une quantité substantielle de substances illicites : 2 220 comprimés d'ecstasy, 498 grammes de kif traité et 33 grammes de cocaïne.

La diversité des produits saisis témoigne de l'ampleur des activités présumées de ce réseau, qui approvisionnait différents secteurs urbains.

À l'issue des procédures d'enquête, un dossier judiciaire a été établi à l'encontre des sept mis en cause, lesquels ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes.

ARZEW

31 locaux commerciaux en cours de réalisation au centre-ville

K Ilyes

Les travaux de réalisation de 31 locaux commerciaux ont été lancés au niveau du garage du marché quotidien, au centre-ville d'Arzew. Agencés en forme de U, ces espaces seront exclusivement réservés à la vente de vêtements et d'accessoires et destinés aux commerçants concernés par l'opération de libération des trottoirs.

L'attribution portera sur 25 bénéficiaires recensés au niveau de l'esplanade et six autres exerçant à proximité de la place du 1er Novembre, conformément aux listes établies par la commission communale chargée de cette opération. Cette réorganisation s'accompagne d'un programme de requalification urbaine comprenant le réaménagement des trottoirs, le revêtement de la chaussée ainsi que l'embellissement de l'esplanade par un éclairage décoratif et des jardinières lumineuses. Les travaux sont en voie d'achèvement. L'objectif est de faire de cet espace un axe structurant du centre-ville. Par ailleurs, un espace commercial sera aménagé à l'étage du marché couvert du quartier Emir Abdelkader au profit des femmes productrices à domicile. Les bénéficiaires seront retenues parmi les participantes aux expositions organisées en 2025. Les deux projets attendent l'approbation de la tutelle avant l'installation des bénéficiaires, à l'issue des travaux.



UNIVERSITÉ DJILLALI-LIABÈS

L'entrepreneuriat étudiant au cœur d'une journée de sensibilisation



B.H

La salle de conférences du Complexe universitaire de l'Université Djillali-Liabès a ouvert, mercredi, les activités de la « Grande journée de sensibilisation aux projets économiques », dans le cadre de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat qui se poursuit jusqu'au 30 novembre.

Organisée par la direction de l'université, la manifestation vise à promouvoir la culture entrepreneuriale et l'esprit d'innovation en milieu universitaire, tout en renforçant l'ouverture de l'institution sur son environnement économique et social et en accompagnant les étudiants dans la transformation de leurs idées en projets durables et créateurs de richesse. Le directeur du Centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE), le professeur Zidane Djelloul, a souligné que l'université est devenue un partenaire essentiel du développement économique et social, permettant aux étudiants de créer leurs propres entreprises et de contribuer à l'emploi. Cette vision, soutenue par le ministère de l'Enseignement supérieur, repose sur l'intégration de l'entrepreneuriat dans la formation et la recherche, avec l'arrêté ministériel 1275, modifié par l'arrêté 008, comme étape majeure. Le Centre intensifie ses formations en gestion financière et administrative et en études de faisabilité. Le directeur de l'incubateur universitaire, Ahmed Allami, a mis en exergue le rôle central de la structure dans l'accompagnement des porteurs d'idées innovantes, de l'orientation et la formation technique jusqu'à l'élaboration des modèles d'affaires et l'obtention du label « projet innovant » ou « start-up ». Il a réaffirmé la mobilisation des moyens de laboratoire et de conseil pour transformer les résultats de la recherche en valeur ajoutée et en projets réalisables sur le marché. Les travaux ont été clôturés par un appel à coordonner les efforts des structures d'accompagnement pour offrir un environnement propice aux étudiants innovateurs.

SPORT UNIVERSITAIRE

Regroupement technique de l'Ouest

B.H

L'université « Djillali Liabès » de Sidi Bel-Abbès a ouvert les travaux du regroupement technique régional de l'Ouest, en présence de représentants du ministère de l'Enseignement supérieur, de l'ONOU et de la Fédération algérienne du sport universitaire (FASU).

Tenue mardi soir à la salle « Docteur Gaâfour Youcef », la rencontre a réuni le sous-directeur de l'animation estudiantine, Azzedine Rebika, les directeurs des activités scientifiques, culturelles et sportives et les présidents des ligues universitaires de l'Ouest. M. Rebika a indiqué que ces regroupements visent à dynamiser la vie estudiantine et à faire du campus un espace de créativité et d'excellence sportive, la coordination entre directions et ligues étant le garant de la réussite de la saison. Le secrétaire général de la FASU, Ryad Boukhebla, a précisé que cette rencontre permet d'arrêter le calendrier annuel et d'unifier les normes organisationnelles et d'arbitrage dans les wilayas de l'Ouest, afin d'élargir la base de la pratique sportive et d'améliorer la préparation aux compétitions. La sous-directrice à l'ONOU, Sabrine Bensghir, a réaffirmé le souci d'assurer hébergement, restauration et transport aux sportifs universitaires, tandis que le professeur Bouziani Merahi a souligné l'engagement de l'université à soutenir le mouvement sportif universitaire. Le programme concerne le football, le basket-ball, le handball et le volley-ball, en prévision des prochains championnats nationaux universitaires.



PROJET « COMMUNES VERTES 2 »

Formation sur la pédagogie de la transition énergétique et du climat

B.H

Les travaux d'une session de formation sur « la pédagogie appliquée à la sensibilisation sur la transition énergétique et à la protection du climat » se déroulent à Sidi Bel-Abbès, à l'initiative de l'association « Chabab Moutatawie » (Jeunesse bénévole), dans le cadre du projet « Communes vertes 2 », a-t-on appris mercredi auprès des organisateurs.

Le président de l'association, Ahmed Aidoun, a précisé que cette initiative, lancée mardi, vise à doter les adhérents d'outils pédagogiques simplifiés et interactifs pour transmettre ces concepts aux élèves du cycle primaire. Elle intervient après une formation supervisée par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, en collaboration avec des organismes et associations allemands spécialisés, dans le cadre du même projet, ce qui permet de renforcer les capacités des acteurs associatifs et d'élargir leur contribution à la diffusion de la culture environnementale. La session, qui se poursuit jusqu'à jeudi, s'inscrit dans la dynamique que connaît la société civile dans la wilaya, visant à accompagner les efforts publics en matière de développement durable et d'ancrage de la citoyenneté environnementale, notamment auprès des générations montantes.

COMMÉMORATION

Hommage au chahid Bendaho Amara, dit « Si Belhacène »

B.H

La wilaya de Sidi Bel-Abbès a commémoré, mercredi, le 66e anniversaire de la mort en martyr du héros emblématique Bendaho Amara, dit « Si Belhacène », en présence des autorités locales civiles et militaires, de membres de la famille révolutionnaire et de représentants de la société civile.

Les cérémonies ont débuté devant la stèle établie à la mémoire du chahid, dans la région de Merouia (commune de Moulay Slissen), par la levée des couleurs nationales, le dépôt d'une gerbe de fleurs et la récitation de la Fatiha.

La directrice des moudjahidine et des ayants droit, Dalila Benmessaoud, a souligné que cette commémoration est une occasion renouvelée de rappeler les sacrifices du chahid, figure emblématique de la Révolution qui avait assumé le commandement de la zone 5 de la Wilaya V historique. Elle a salué le rôle éducatif des établissements scolaires et du musée du Moudjahid dans l'ancrage des valeurs de fidélité et d'appartenance nationale auprès des jeunes. Les activités se sont poursuivies au complexe sportif de proximité « Les deux frères martyrs Halhali », où la délégation officielle a donné le coup d'envoi d'une caravane médicale spécialisée destinée aux moudjahidine et ayants droit à mobilité réduite à travers la commune de Moulay Slissen.

Le musée du Moudjahid a organisé une exposition historique retraçant le parcours militant de « Si Belhacène », avec un exposé présenté par un élève de l'école « Reffas Mohamed », un chant patriotique et une pièce théâtrale interprétés par des élèves du même établissement.

Le directeur du musée du Moudjahid, Abbas Kouider, a retracé le parcours héroïque du chahid, né en 1919 à Tadjmout (wilaya de Tlemcen), qui avait rejoint les rangs de la Révolution et assumé le commandement de la zone 5, s'illustrant dans de nombreuses batailles et accrochages contre les forces coloniales, notamment celles de « Tizi » et de « Meriouia », avant de tomber au champ d'honneur le 25 novembre 1960.

Les activités ont été clôturées par une cérémonie en l'honneur des membres de la famille du chahid et des élèves ayant contribué à l'animation des différentes activités.

MASCARA

Forte affluence à la journée portes ouvertes du CDE

B.Y

La journée portes ouvertes du Centre de développement de l'entrepreneuriat (CDE) de l'Université « Mustapha Stambouli » de Mascara, organisée mercredi dans le cadre de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, a attiré un nombreux public estudiantin, en particulier les étudiants en fin de cursus.

En collaboration avec les antennes locales de la NESDA, de l'ANGEM et de la CASNOS, les expositions ont permis aux visiteurs de découvrir les avantages et mesures incitatives offerts pour créer des micro-entreprises et des start-up.

Les rencontres de sensibilisation animées par les cadres de ces agences ont retenu l'attention des porteurs de projets innovants, qui ont fait part de leurs interrogations sur les conditions d'accès à ces dispositifs. Un atelier sur la gestion efficace des start-up et micro-entreprises a réuni 220 étudiants des facultés des sciences exactes, des sciences et de la technologie, et des sciences de la nature et de la vie. La directrice du CDE, Nouria Laâla, a expliqué que cette manifestation vise à ancrer la culture entrepreneuriale chez les étudiants et à les inciter à profiter des facilités de la NESDA, de l'ANGEM et de la CASNOS, le centre assurant formations et accompagnement tout au long de la création d'entreprise. La Semaine mondiale de l'entrepreneuriat se poursuit à l'université avec ateliers, conférences, journées d'étude et expositions de projets innovants.

MOSTAGANEM

Cinq opérations pour renforcer l'eau potable dans la daïra de Sidi-Ali

R.M



Cinq nouvelles opérations de développement, pour un montant global dépassant 100 millions de dinars, ont été engagées dans les communes de la daïra de Sidi-Ali, à l'est de Mostaganem, afin de consolider le service public de distribution de l'eau potable, indique un communiqué du cabinet du wali. Ces projets, inscrits et réalisés au titre de l'exercice budgétaire en cours, visent à améliorer le service de l'eau, à moderniser le service public de distribution et à renforcer les capacités d'approvisionnement et de stockage dans les communes de Sidi-Ali et d'Ouled-Maallah.

À Sidi-Ali, deux projets ont été retenus. Le premier concerne la réalisation d'un nouveau réservoir d'eau au village d'Ouled-Allou, pour une enveloppe financière de 25 millions de dinars. Le second porte sur la réhabilitation de deux anciens réservoirs situés à proximité du centre-ville et auparavant hors service, pour un coût évalué à 12 millions de dinars. Ces infrastructures permettront d'augmenter les capacités de stockage de la commune d'environ 1.300 mètres cubes supplémentaires d'eau potable. La commune voisine d'Ouled-Maallah a retenu un projet de réalisation d'un réservoir d'eau d'une capacité de 1.000 mètres cubes, inscrit dans le cadre du programme sectoriel et doté d'une enveloppe financière de 41 millions de dinars. Ce projet contribuera à améliorer l'alimentation en eau potable du centre de la commune et des villages environnants, à réduire les pressions enregistrées sur le réseau et à garantir un approvisionnement régulier et stable aux habitants. Par ailleurs, la commune de Sidi-Ali a également retenu un projet de réhabilitation du réseau d'alimentation en eau potable dans les villages de Naïmia et d'Ouled-Bouziane, pour une enveloppe financière dépassant 13 millions de dinars. Dans le même contexte, le réseau a été renforcé et étendu dans les villages de Chaïf, Ouled-Sidi Abderrahmane et Ouled-Bensaïd, dans la commune d'Ouled-Maallah. Cette opération, ayant nécessité la mobilisation d'une enveloppe budgétaire de 9,8 millions de dinars, est financée par le Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales au titre de l'année en cours. Les services de la wilaya de Mostaganem misent sur la réalisation de ces projets, dont le montant global dépasse 100 millions de dinars, pour répondre aux préoccupations des citoyens des zones de Dahra-Ouest, notamment en matière de promotion et d'amélioration du service public de distribution d'eau potable, conclut le communiqué.

OLÉICULTURE

Plus de 380.000 quintaux d'olives attendus



H.N

La wilaya de Relizane table sur une production de plus de 380.000 quintaux d'olives pour la campagne 2026-2027, selon les prévisions de la Direction des services agricoles (DSA). La récolte, entamée depuis plusieurs semaines, porte sur 7.627 hectares de vergers productifs, sur les 8.290 hectares consacrés à l'oléiculture dans la wilaya. Le rendement pourrait atteindre 50 quintaux à l'hectare, en particulier dans les régions à fortes potentialités comme Oued Rhiou, Yellel, Djidioouia et Zemmoura.

La variété « Sigoise » compose 98% du verger, le reste se répartissant entre « Sevillane », destinée à la production d'olives de table, et « Chemlal », utilisée pour l'extraction de l'huile d'olive. À ce jour, plus de 31.000 quintaux ont été récoltés sur une superficie dépassant 641 hectares, soit 8% du programme de récolte. Les oliviers représentent 54% de l'ensemble des arbres fruitiers de la wilaya, une importance qui s'explique par l'adaptation de la nature des sols à cette culture et par les conditions climatiques favorables qui caractérisent la région. Lors de la saison précédente 2025-2026, la production avait dépassé 414.000 quintaux sur une superficie de plus de 7.661 hectares, selon les données de la direction du secteur.

RELIZANE

Les médecins privés sensibilisés à l'affiliation à la CASNOS

H.N

La CASNOS de Relizane a lancé une campagne de sensibilisation auprès des médecins du secteur privé pour les informer de l'importance de leur affiliation au régime de sécurité sociale, des avantages de la couverture sociale et des facilités de paiement des cotisations, a indiqué mercredi la directrice de l'agence de wilaya, Farida Berrabah.

Placée sous le slogan « CASNOS…

Médecins ! Votre couverture sociale est la sécurité de votre avenir », cette campagne répond aux instructions du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale visant à améliorer la qualité du service public et à renforcer la couverture sociale.

Elle s'attache à faire connaître aux médecins leurs droits et obligations, à les sensibiliser à l'importance de l'affiliation et à présenter les facilités de paiement, notamment l'espace en ligne « Damancom », accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Le chargé de la communication de la CASNOS, Omar Benaïche, a précisé que la campagne vise aussi à renforcer la communication institutionnelle avec cette catégorie professionnelle et à consolider une relation fondée sur la confiance et la transparence.

Elle cible l'ensemble des généralistes et spécialistes exerçant à titre privé jusqu'à la fin du mois, avec des sorties de terrain, des journées d'information et une participation aux manifestations professionnelles, la protection sociale étant un pilier essentiel de la stabilité du médecin libéral.

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION

ADRAR

Lancement des travaux de renforcement de la route Adrar-Aoulef

O.S



Les travaux de renforcement de la route nationale reliant Adrar à Aoulef ont été lancés mercredi, dans le cadre de la deuxième tranche du projet, sur une distance de 23 km. Cette opération répond aux programmes du secteur des Travaux publics destinés à moderniser le réseau routier, à renforcer les infrastructures de base et à soutenir la dynamique économique et d'investissement dans la wilaya. Le projet comporte deux phases de renforcement de cet axe sur un linéaire total de 50 km.

Lors de la cérémonie de lancement, une présentation technique sur le déroulement des travaux a été faite aux autorités de la wilaya, qui ont insisté sur le respect de la qualité et des délais de réalisation.

Les responsables du secteur ont souligné que cette opération s'inscrit dans une dynamique plus large de désenclavement des zones du sud et d'amélioration de la fluidité du trafic sur un axe structurant pour l'économie locale. La route Adrar-Aoulef constitue en effet une liaison essentielle pour les échanges commerciaux, le transport des personnes et l'accès aux services dans cette vaste région saharienne.

Le renforcement de cet axe devrait ainsi faciliter la mobilité des habitants, soutenir les activités économiques locales et accompagner le développement des investissements dans la wilaya.

Les autorités locales ont réaffirmé leur engagement à suivre de près l'avancement du chantier afin de garantir sa livraison dans les délais impartis et dans les meilleures conditions de qualité.

NÂAMA

Colloque national sur les mathématiques appliquées et l'informatique

N.H

L'Université Salhi-Ahmed de Nâama a ouvert, mercredi, un colloque national sur le thème « Mathématiques appliquées et systèmes informatiques : enjeux et perspectives », réunissant des experts, des chercheurs et des étudiants de plusieurs wilayas. Le doyen de la Faculté des sciences exactes et des sciences appliquées, Fethi Lati, a expliqué que cette rencontre vise à présenter les dernières applications de l'intelligence artificielle dans l'enseignement et la recherche, notamment en mathématiques et en informatique, ainsi que dans l'ingénierie, la robotique et d'autres secteurs. Il a souligné que l'initiative s'inscrit dans la vision prospective de l'université algérienne, fondée sur la formation des compétences et le développement de projets de recherche et d'innovation.

Le président du comité scientifique, Djelloul Bouchiha, a mis en avant la nécessité de maîtriser les usages de l'intelligence artificielle, un enjeu institutionnel, scientifique et stratégique et un moteur de développement pour des secteurs vitaux comme la santé, l'énergie et l'environnement. La chercheuse Narimane Aïssaoui, de l'Université de Guelma, a évoqué le rôle de l'IA et de la science des données dans la conception de solutions innovantes pour la gestion et la valorisation des ressources naturelles, soulignant que ces technologies peuvent contribuer à la réalisation des objectifs de développement et à la promotion de secteurs comme l'industrie, les énergies renouvelables et l'agriculture.

Le programme de deux jours, organisé en collaboration avec le Laboratoire de mathématiques et d'informatique pour la recherche scientifique, prévoit des communications scientifiques, des débats et des séances d'échanges, avant l'adoption de recommandations.

BÉCHAR

Les médecins cubains formés au dossier médical électronique

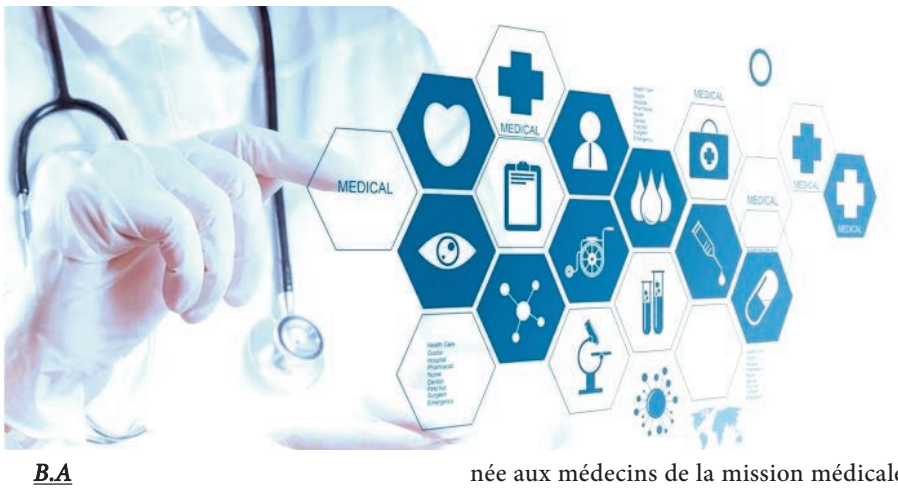

B.A

L'Établissement hospitalier spécialisé en ophtalmologie de Béchar a organisé une journée de formation destinée aux médecins de la mission médicale cubaine et à leurs traducteurs, consacrée à la présentation du système du dossier médical électronique (DME) et à l'apprentissage de son utilisation. Tenue mardi, la rencontre a comporté des explications et des démonstrations pratiques sur la saisie des données médicales et la gestion électronique des dossiers des patients, permettant aux participants de découvrir les fonctionnalités du système en prévision de son adoption dans la pratique quotidienne.

Cette initiative accompagne la transformation numérique du secteur de la santé, la modernisation des méthodes de travail, le renforcement de l'efficacité de la gestion médicale et administrative et l'amélioration de la prise en charge des patients.

Elle traduit également la volonté de l'établissement d'intégrer les technologies numériques dans le quotidien des équipes médicales, y compris les praticiens étrangers coopérant avec la structure.

IN-SALAH

De nouveaux équipements publics pour In-Ghar

K.L

La daïra d'In-Ghar, à 90 km au sud d'In-Salah, a bénéficié de la mise en service de plusieurs infrastructures publiques, a-t-on appris mercredi des services de la wilaya. Ces réalisations visent à rapprocher l'administration du citoyen, à améliorer la qualité des prestations et à promouvoir le développement local.

Elles comprennent un bureau de poste au quartier du moudjahid « Abi Abderrazak Meliana », un centre d'accueil et d'orientation de la Caisse nationale des retraites (CNR) et le renforcement d'infrastructures sportives.

Ces équipements sont appelés à répondre à plusieurs besoins de la population et à faciliter l'accès aux différentes prestations. Dans le cadre de la carte scolaire, les autorités ont posé la première pierre d'une école primaire au quartier du 5 juillet 1962, destinée à accompagner l'expansion urbaine et la croissance démographique.

Ces opérations renforcent la couverture en équipements de proximité, rapprochent les services publics des zones d'habitation et assurent une meilleure répartition des infrastructures dans la daïra.

Les efforts se poursuivent dans plusieurs secteurs, notamment l'habitat et les équipements publics, pour améliorer les conditions de vie de la population et répondre à ses attentes.

TIMIMOUN

150 logements raccordés au gaz naturel à Ksar Trouaya

O.S

Au moins 150 logements de Ksar Trouaya, dans la commune de Timimoun, ont été raccordés au réseau de gaz naturel via un linéaire de 6,1 km, renforçant la couverture énergétique dans les ksour et zones d'habitation, selon les responsables de Sonelgaz.

Le projet s'inscrit dans les programmes de développement local visant à améliorer les conditions de vie des citoyens et à répondre à leurs préoccupations, a précisé le directeur de Sonelgaz-Timimoun, Ahmed Benyoucef. Il a indiqué que le programme d'investissement de l'entreprise se poursuit afin d'englober les autres ksour et de généraliser le raccordement au réseau de gaz naturel.

Cette opération s'inscrit dans une dynamique de généralisation de l'accès à l'énergie dans les zones enclavées du sud, où le raccordement au gaz naturel constitue un facteur d'amélioration du cadre de vie et de développement local.

Turf

CAP DZ
QUOTIDIEN D'INFORMATION
N° 3758 Jeudi 26 Novembre 2026

Hippodrome Emir Abdelkader de Zemmouri

Journée N° 192

Par **Zeggai Abdelkader**



Fiche technique: Paris Quarté et Quinté

Départ de la première course à 16h30 - Prix: Bouthaina - Pur-Sang arabe
Distance : 1.300 mètres - Dotation : 350.000 DA - Paris Quarté-Quinté

PROPRIETAIRES		CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
F. HAMIANE	1	FALAH	A. HAMIDI	57	1	PROPRIETAIRE
S. MESSOUS	2	CHALIBOU	C. BOUSSAA	56	3	PROPRIETAIRE
Y. SAFSAF	3	GOURANE (0)	JJ/ S. ATALLAH	55.5	6	H. AGUENOU
M. BENDJEKIDEL	4	AMIRET DE GAZEL (0)	AM. BENDJEKIDEL	55	5	S. BENDJEKIDEL
M. BENDJEKIDEL	5	GOYAT	F. BENDJEKIDEL	55	7	S. BENDJEKIDEL
HARAS EL NASR	6	VIBIORE	T. ALI OUAR	55	10	T. LAZREG
AB. LOUNISSI	7	GHAYATH	AB. AIDA	54	4	H. FERHAT
M. ABDELATIF	8	FAHED D'HEM (0)	A. YAHIAOUI	54	9	A. YAHIAOUI
D. HAMANI	9	HODNA D'HEM	T. LAZREG	54	12	T. LAZREG
MN. METIDJI	10	GAWAHIR D'HEM	H. BELMORSELI	52	11	H. FATMI
F. METIDJI	11	KAWTHAR (0)	W. HAMOUL	52	8	H. FATMI
CHIKHOUNE/HAM	12	TAGHROUDET EL MAJD	AP/ Y. CHELLAL	51.5	2	ABM. BOUBAKRI

1 - FALAH

A. HAMIDI 57 kg
02-04-2026 1.300 m 10ème
A. YAHIAOUI 55 kg 12 pts
25-04-2026 1.100 m 6ème
CH. ATALLAH 56 kg 12 pts
06-05-2026 1.200 m 7ème
T. ALI OUAR 55 kg 12 pts
08-09-2026 1.100 m 5ème
A. HAMIDI 58 kg 13 pts
25-09-2026 1.200 m 4ème
A. HAMIDI 56 kg 12 pts
Sa participation à l'arrivée est assurée dans un parcours à son entière convenance.
Conclusion : Une priorité.

2 - CHALIBOU

C. BOUSSAA 56 kg
25-08-2025 1.100 m 6ème
AL. TIAR 57 kg 12 pts
08-09-2025 1.200 m 9ème
AP/ Y. CHELLAL 52,5 kg 12 pts
18-12-2025 1.400 m 7ème
AM. BENDJEKIDEL 54 kg 12 pts
27-12-2025 1.000 m retiré
K. BAGHDAD 56 kg 15 pts
17-09-2026 1.200 m 4ème
A. YAHIAOUI 55 kg 14 pts
Le parcours du jour lui convient pour refaire surface dans ce prix sur 1.300m.
Conclusion : Une possibilité.

3 - GOURANE

JJ/ S. ATALLAH 55,5 kg
20-11-2024 1.200 m 5ème
A. HAMIDI 55 kg 18 pts
11-12-2024 1.300 m 10ème
KH. DOUKHI 57 kg 12 pts
22-01-2025 1.100 m 4ème
AP/ S. ATALLAH 53,5 kg 13 pts
17-09-2026 1.200 m 7ème
AL. TIAR 54 kg 14 pts
26-09-2026 1.000 m 3ème
AL. TIAR 55 kg 16 pts
Il aura une chance pour confirmer son dernier accessit qui a eu lieu sur 1.000m.
Conclusion : Une priorité.

4 - AMIRET DE GAZEL

AM. BENDJEKIDEL 55 kg
14-02-2026 1.300 m 4ème
AM. BENDJEKIDEL 55 kg 12 pts
02-04-2026 1.300 m 4ème
AM. BENDJEKIDEL 55 kg 12 pts
11-04-2026 1.300 m 5ème
AM. BENDJEKIDEL 55 kg 12 pts
28-06-2026 1.300 m 8ème
Y. BENDJEKIDEL 54 kg 12 pts
13-07-2026 1.200 m 7ème
AM. BENDJEKIDEL 55 kg 11 pts
Elle est à retenir en possibilité, et ce, malgré ses derniers échecs enregistrés à deux reprises.
Conclusion : Une possibilité.

5 - GOYAT

F. BENDJEKIDEL 55 kg
27-07-2025 1.200 m 2ème
W. BENDJEKIDEL 57 kg 14 pts
27-08-2025 1.300 m retiré
AM. BENDJEKIDEL 57 kg 14 pts
07-01-2026 1.300 m 5ème
AM. BENDJEKIDEL 56 kg 12 pts
16-02-2026 1.400 m 1er T.N.C
AM. BENDJEKIDEL 55 kg 14 pts
27-02-2026 1.600 m 1er T.N.C
AM. BENDJEKIDEL 57 kg 12 pts
Il ne va pas avoir de difficultés pour jouer les premiers rôles dans le jument gagnant.
Conclusion : Une priorité.

6 - VIBIORE

T. AL OUAR 55 kg
17-01-2026 1.300 m 8ème
T. LAZREG 56 kg 12 pts
13-03-2026 1.300 m 5ème
T. LAZREG 55 kg 13 pts
17-04-2026 1.300 m 10ème
AN. CHAABI 52 kg 13 pts
08-09-2026 1.100 m 3ème
T. LAZREG 55 kg 13 pts
25-09-2026 1.200 m 9ème
O. CHEBBAH 56 kg 12 pts
Il est difficile de lui accorder un crédit dans cette confrontation sur 1.300m.
Conclusion : A revoir.

7 - GHAYATH

AB. AIDA 54 kg
26-12-2025 1.600 m 2ème
H. RAACHE 57 kg 14 pts
01-01-2026 1.800 m 12ème
H. RAACHE 58 kg 17 pts
25-01-2026 1.300 m 9ème
H. RAACHE 57 kg 15 pts
30-01-2026 1.300 m 2ème
MS. AIDA 57 kg 12 pts
25-02-2026 1.600 m 1er 2'15"
AP/ Y. CHELLAL 54,5 kg 15 pts
Sa participation à l'arrivée est assurée dans un parcours à son entière convenance.
Conclusion : Une priorité.

8 - FAHED D'HEM

A. YAHIAOUI 54 kg
15-02-2025 1.100 m 11ème
A. YAHIAOUI 53 kg 18 pts
01-03-2025 1.300 m 10ème
A. YAHIAOUI 53 kg 12 pts
19-07-2025 1.200 m 1er T.N.C
A. YAHIAOUI 54 kg 13 pts
14-02-2026 1.300 m 10ème
A. YAHIAOUI 57 kg 12 pts
18-08-2026 1.100 m 5ème
A. YAHIAOUI 54 kg 12 pts
Il demeure compétitif pour un accessit d'autant qu'il va partir une nouvelle fois avec A. Yahiaoui.
Conclusion : Une priorité.

9 - HODNA D'HEM

T. LAZREG 54 kg
09-03-2026 1.300 m 3ème
T. LAZREG 55 kg 13 pts
16-03-2026 1.300 m 2ème
T. LAZREG 55 kg 12 pts
13-04-2026 1.500 m 8ème
T. LAZREG 55 kg 12 pts
02-05-2026 1.300 m 9ème
T. LAZREG 55 kg 12 pts
12-09-2026 1.300 m 8ème
T. LAZREG 54 kg 12 pts
Le parcours du jour lui convient pour négocier une place honorable parmi les cinq premiers.
Conclusion : Une priorité.

10 - GAWAHIR D'HEM

H. BELMORSELI 52 kg
09-12-2025 1.500 m 7ème
AP/ IB. BIS 50 kg 12 pts
24-03-2026 1.400 m 8ème
HO. EL FERTAS 56 kg 12 pts
11-04-2026 1.300 m 6ème
W. HAMOUL 54 kg 12 pts
28-04-2026 1.500 m 11ème
AP/ IB.BIZ 53 kg 12 pts
22-09-2026 1.300 m 8ème
H. BELMORSELI 52 kg 12 pts
Ses chances sont pratiquement nulles à cause de ses dernières tentatives.
Conclusion : A revoir.

11 - KAWTHAR

W. HAMOUL 52 kg
Course d'entrée, on attendra pour juger son premiers pas sous les ordres de Hamoul.
Conclusion : Inédite.

12 - TAGHROUDET EL MAJD

AP/ Y. CHELLAL 51,5 kg
02-02-2026 1.300 m 8ème
A. HAMIDI 55 kg 14 pts
23-04-2026 1.100 m 8ème
A. HAMIDI 54 kg 12 pts
18-08-2026 1.100 m retirée
M. THAMEUR 54 kg 12 pts
10-09-2026 1.500 m 9ème
M. THAMEUR 54 kg 14 pts
18-09-2026 1.200 m 5ème
M. THAMEUR 55 kg 12 pts
Le parcours du jour n'est pas en sa faveur pour espérer se défendre dans ce prix.
Conclusion : A revoir.

PRONOSTICS	PARI QUARTE	PARI QUINTE
	7 - 5 - 1 - 9 - 8 Possibilités: 3 - 2 Champ F : 7 - 5 - 1 - X Champ F : 7 - 5 - X - 9 Champ D : 7 - 5 - X - X 5 - 7 - 1 - 9 - 8 - 2	7 - 5 - 1 - 9 - 8 - 3 Possibilités: 2 - 4 Champ F : 7 - 5 - 1 - 9 - X Champ F : 7 - 5 - 1 - X - 8 Champ D : 7 - 5 - 1 - X - X 5 - 7 - 1 - 9 - 8 - 2 - 4



Résultats et Rapports P.M.U

Mercredi 26/11/2026

Non parvenue